

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1151

présenté par

Mme Bono-Vandorme

à l'amendement n° 995 de M. Jolivet

ARTICLE 8

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , une race »

EXPOSÉ SOMMAIRE

C'est au nom de la "race" que les pires théories de l'histoire de l'humanité ont été créées, et appliquées. Dans notre passé récent, cela est apparu sous les traits de la Shoah, du colonialisme, de l'esclavagisme et de l'eugénisme.

Or, toutes les recherches scientifiques, ainsi que la biologie moléculaire contemporaine, ont réfuté toute catégorisation des individus. Les hommes ont 99,99% de patrimoine génétique commun entre eux : comme le dit Jean Jaurès, "il n'y a qu'une seule race : l'humanité".

Notre droit ne peut donc plus accepter de faire référence à ce concept faux, et mortifère.

Lors du projet de loi de réforme constitutionnelle, l'Assemblée Nationale avait, à la quasi unanimité, supprimé ce terme de notre Constitution.

Il semble donc nécessaire de supprimer toute mention à la "race" de notre droit.